

Réf: Dossier 301894

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET SANOFAT-ETUDE DES LOTS TECHNIQUES » en abrégé « CELTECH »

Siège ABIDJAN YOPOUGON CITE BRACODI, Lot 245,
Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET SANOFAT-ETUDE DES
LOTS TECHNIQUES » en abrégé « CELTECH »

Objet :

- Electricité Courant Fort-Poste Transformateur
- Electricité Courant Faible
- Plomberie – Protection Incendie
- Climatisation – Ventilation – Désenfumage
- Audit des Installations Techniques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON CITE BRACODI, Lot 245, Ilot 18

Dirigeant(s) M TRAORE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03597 du 22/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22024/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

